

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial ou désignation du mélange	Agita 1 GB
Numéro d'enregistrement	-
Synonymes	A-12339 A * Agita 1 * Agita 1 GB Fly Bait

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Insecticide
Utilisations déconseillées	Aucun connu.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fournisseur national

Nom de la société	Elanco Europe Ltd.
Adresse	Lilly House, Priestley Road Basingstoke RG24 9NL Royaume Uni
Téléphone	+44 1256 353131
E-mail	lilly_msds@lilly.com
Numéro d'appel d'urgence	CHEMTREC International +1-703-527-3887
1.4. Information on operation hours	24 heures

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements

##### Dangers pour l'environnement

Dangers pour le milieu aquatique, danger à long terme Catégorie 2

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008 tel que modifié

##### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Aucun(e)(s).

##### Mentions de danger

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### Mentions de mise en garde

##### Prévention

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

##### Intervention

P391 Recueillir le produit répandu.

##### Stockage

Donnée inconnue.

##### Élimination

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

##### Informations supplémentaires de l'étiquette

EUH208 - Contient (Z)-9-TRICOSENE. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers Aucun connu.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Nom chimique Informations générales	en %	N° CAS/n° CE	Numéro d'enregistrement REACH	Numéro index	Notes
(Z)-9-TRICOSENE	0,1	27519-02-4 248-505-7	-	601-089-00-4	
<b>Classification :</b>	Skin Sens. 1B;H317				
THIAMETHOXAM	1	153719-23-4 428-650-4	-	613-267-00-9	M=10
<b>Classification :</b>	Flam. Sol. 1;H228, Acute Tox. 4;H302, Aquatic Acute 1;H400, Aquatic Chronic 1;H410				

#### Liste des abréviations et des symboles pouvant être utilisés ci-avant

M : facteur M

**Remarques sur la composition** Les autres composants de ce produit sont non dangereux et/ou présents à des concentrations inférieures aux limites de déclaration.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

**Informations générales** Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées

#### 4.1. Description des premiers secours

**Inhalation** Sortir au grand air. Contacter un médecin si les symptômes se développent ou persistent.  
**Contact avec la peau** Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.  
**Contact avec les yeux** Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.  
**Ingestion** Rincer la bouche. Consulter un médecin en cas de symptômes.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Aucun(s) connu(s).

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Donnée inconnue.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

**Risques généraux d'incendie** La poussière peut former un mélange explosif avec l'air.

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Brouillard d'eau. Agent chimique sec. Mousse. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).  
**Moyens d'extinction inappropriés** En cas d'incendie ne pas utiliser de jet d'eau car cela dispersera le feu.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

**Équipements de protection particuliers des pompiers** Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.  
**Procédures spéciales de lutte contre l'incendie** En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.

**Méthodes particulières d'intervention** Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Pour les non-secouristes** Tenir à l'écart le personnel superflu. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

**Pour les secouristes** Tenir à l'écart le personnel superflu. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la rubrique 8 de la FDS.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter le rejet dans l'environnement.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Pour les conseils relatifs à l'élimination, voir la rubrique 13.

**6.4. Référence à d'autres rubriques** Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Pour les conseils relatifs à l'élimination, voir la rubrique 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Éviter le rejet dans l'environnement. Assurer une ventilation efficace. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche. Conserver à l'écart des matières incompatibles (voir la Section 10 de la présente FDS). Store at: 2 - 30 C.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Donnée inconnue.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition professionnelle** Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

**Valeurs limites biologiques** Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.

**Procédures de suivi recommandées** Elanco OEL: 0.042 mg/m<sup>3</sup> 8 hour TWA (Matière active)

**Doses dérivées sans effet (DDSE)** Donnée inconnue.

**Concentrations prédites sans effet (PNEC)** Donnée inconnue.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Informations générales** Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection.

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux.

**Protection de la peau**

- **Protection des mains** Gants résistants aux produits chimiques.
- **Autres** Gants résistants aux agents chimiques et survêtement imperméable afin de limiter les contacts avec la peau.

**Protection respiratoire** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

**Risques thermiques** Porter des équipements de protection contre la chaleur, si nécessaire.

**Mesures d'hygiène** Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Informer les cadres ou superviseurs concernés de tout rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect** Granuleux.

**État physique** Solide.

**Forme** Solide.

**Couleur** Jaune

**Odeur** Sans odeur.

**Seuil olfactif** Donnée inconnue.

**pH** 5,5 - 8,5

**Point de fusion/point de congélation** Donnée inconnue.

**Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** Donnée inconnue.

<b>Point d'éclair</b>	Sans objet.
<b>Taux d'évaporation</b>	Sans objet.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Solide non inflammable.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	
<b>limite inférieure d'inflammabilité (%)</b>	Donnée inconnue.
<b>limite supérieure d'inflammabilité (%)</b>	Donnée inconnue.
<b>Pression de vapeur</b>	0,00001 hPa
<b>Densité de vapeur</b>	Sans objet.
<b>Densité relative</b>	Donnée inconnue.
<b>Solubilité(s)</b>	Donnée inconnue.
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	Donnée inconnue.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Donnée inconnue.
<b>Température de décomposition</b>	Donnée inconnue.
<b>Viscosité</b>	Sans objet.
<b>Propriétés explosives</b>	Non-explosif
<b>Propriétés comburantes</b>	La substance ou le mélange n'est pas classé comme oxydant.
<b>9.2. Autres informations</b>	
<b>Densité</b>	0,50 - 0,70 g/cm3
<b>Miscibilité (eau)</b>	miscible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

<b>10.1. Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Ce produit est stable dans des conditions normales.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	Contact avec des substances incompatibles.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Agents oxydants forts.
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

**Informations générales** Donnée inconnue.

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

<b>Produit</b>	<b>Espèce</b>	<b>Résultats d'essais</b>
Agita 1 GB		
<b><u>Aiguë</u></b>		
<b>Cutané</b>		
	Rat	> 2000 mg/kg
<b>Oral</b>		
	Rat	> 5000 mg/kg
<b>Composants</b>	<b>Espèce</b>	<b>Résultats d'essais</b>
(Z)-9-TRICOSENE (CAS 27519-02-4)		
<b><u>Aiguë</u></b>		
<b>Cutané</b>		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg
<b>Inhalation</b>		
CL50	Rat	> 5700 mg/m3
<b>Oral</b>		
DL50	Rat	> 5700 mg/kg

Composants	Espèce	Résultats d'essais
THIAMETHOXAM (CAS 153719-23-4)		
<b>Aiguë</b>		
<b>Cutané</b>	Rat	> 2000 mg/kg
<b>Inhalation</b>	Rat	> 3720 mg/m <sup>3</sup>
<b>Oral</b>	Rat	1563 mg/kg
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Lapin: Aucune irritation Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Lapin: Aucune irritation Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Le manque de données rend la classification impossible.	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Cochon d'Inde: Non un sensibilisateur de la peau. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Résultats d'essais sur la toxicité génétique (in vitro et in vivo): Négatif (Thiamethoxam) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
<b>Cancérogénicité</b>	Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA. Aucun effet identifié dans le cadre d'études sur les animaux. (Thiamethoxam) No data available for remaining ingredients. En raison d'un manque partiel ou complet de données, la classification est impossible.	
<b>Hungary. 26/2000 EüM Ordinance on protection against and preventing risk relating to exposure to carcinogens at work (as amended)</b>		
N'est pas listé.		
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucun effet indésirable notable n'a été signalé. (Thiamethoxam) No data available for remaining ingredient(s). En raison d'un manque partiel ou complet de données, la classification est impossible.	
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique</b>	Le manque de données rend la classification impossible.	
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Aucune toxicité importante signalée sur l'organe cible. (Thiamethoxam) No data available for remaining ingredients. En raison d'un manque partiel ou complet de données, la classification est impossible.	
<b>Danger par aspiration</b>	Sans objet.	
<b>Informations sur les mélanges et informations sur les substances</b>	Aucune information disponible.	
<b>Autres informations</b>	Donnée inconnue.	

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**12.1. Toxicité** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants	Espèce	Résultats d'essais
(Z)-9-TRICOSENE (CAS 27519-02-4)		
<b>Aquatique</b>		
<i>Aiguë</i>		
Crustacé	CL50	Daphnia magna > 100 mg/kg
Poisson	CL50	Salmo gairdneri (new name) Oncorhynchus mykiss > 100 mg/kg
THIAMETHOXAM (CAS 153719-23-4)		
<i>Aiguë</i>		
	CE50	Daphnia magna (Cloeon sp.) 0,014 mg/l, 48 h
Divers	DL50	Caille 1552 mg/kg, 14 d canard 576 mg/kg, 14 d
<b>Aquatique</b>		
<i>Aiguë</i>		
Algues	CE50b	algue verte (Selenastrum capricornutum) > 81,8 mg/l, 72 h
	CE50r	algue verte (Selenastrum capricornutum) > 81,8 mg/l, 72 h

Composants		Espèce	Résultats d'essais
Crustacé	CE50	Daphnia magna	> 100 mg/l, 48 h
Divers	CE50	Sewage Microorganisms	> 100 mg/l, 3 h (boues d'épuration activées)
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	> 100 mg/l, 96 h
<b>Terrestre</b>			
<i>Aiguë</i>			
Divers	CL50	Earthworm (Eisenia foetida)	> 1000 mg/kg, 14 d
<b>12.2. Persistance et dégradabilité</b>	Ce produit n'est pas facilement biodégradable.		
<b>12.3. Potentiel de bioaccumulation</b>			
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)</b>			
THIAMETHOXAM	-0,13, à 25 °C		
<b>Facteur de bioconcentration (FBC)</b>	Donnée inconnue.		
<b>12.4. Mobilité dans le sol</b>	Aucune information disponible.		
<b>12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été mise en œuvre.		
<b>12.6. Autres effets néfastes</b>	Ce produit contient une substance qui est toxique pour les abeilles.		

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

**Informations / Méthodes d'élimination** Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Informations générales** À compter du 1er janvier 2015, selon les dispositions spéciales, ONU3077 et ONU3082, en cas de conditionnement en emballages intérieurs de 5 L/5 KG ou moins, ne sont pas soumis aux réglementations sur les matières dangereuses.

### ADR

<b>14.1. Numéro ONU</b>	UN3077
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (THIAMETHOXAM)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	
<b>Classe</b>	9
<b>Risque subsidiaire</b>	-
<b>Label(s)</b>	9
<b>No. de danger (ADR)</b>	90
<b>Code de restriction en tunnel</b>	E
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	Oui
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Consulter les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.

### RID

<b>14.1. Numéro ONU</b>	UN3077
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (THIAMETHOXAM)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	
<b>Classe</b>	9
<b>Risque subsidiaire</b>	-
<b>Label(s)</b>	9
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	Oui

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Consulter les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.

**ADN**

**14.1. Numéro ONU** UN3077

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU** Environmentally Hazardous Solid, n.s.a. (THIAMETHOXAM)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

**Classe** 9

**Risque subsidiaire** -

**Label(s)** 9

**14.4. Groupe d'emballage** III

**14.5. Dangers pour l'environnement** Oui

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Consulter les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.

**IATA**

**14.1. UN number** UN3077

**14.2. UN proper shipping name** Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (THIAMETHOXAM)

**14.3. Transport hazard class(es)**

**Class** 9

**Subsidiary risk** -

**14.4. Packing group** III

**14.5. Environmental hazards** Yes

**ERG Code** 9L

**14.6. Special precautions for user** Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

**Other information**

**Passenger and cargo aircraft** Allowed with restrictions.

**Cargo aircraft only** Allowed with restrictions.

**IMDG**

**14.1. UN number** UN3077

**14.2. UN proper shipping name** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (THIAMETHOXAM)

**14.3. Transport hazard class(es)**

**Class** 9

**Subsidiary risk** -

**14.4. Packing group** III

**14.5. Environmental hazards**

**Marine pollutant** Yes

**EmS** F-A, S-F

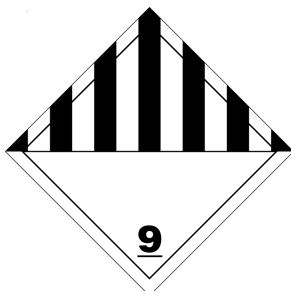
**14.6. Special precautions for user** Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

**14.7. Transport en vrac** Sans objet.

**conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil**

**IBC**

**ADN; ADR; IATA; IMDG; RID**





## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations de l'UE

**Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe I et II, avec ses modifications**

N'est pas listé.

**Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants, Annexe I et ses modifications**

N'est pas listé.

**Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 1 et ses modifications**

N'est pas listé.

**Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 2 et ses modifications**

N'est pas listé.

**Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 3 et ses modifications**

N'est pas listé.

**Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V et ses modifications**

N'est pas listé.

**Règlement (EC) n° 1907/2006 (REACH), Article 59, paragraphe 10, Liste des substances candidates actualisée par l'ECHA**

N'est pas listé.

#### Autorisations

**Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements**

N'est pas listé.

#### Restrictions d'utilisation

**Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation, et ses modifications**

N'est pas listé.

#### Autres réglementations UE

**Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, et ses modifications**

THIAMETHOXAM (CAS 153719-23-4)

#### Autres réglementations

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné. Cette fiche de données de sécurité est conforme aux spécifications du Règlement (CE) N° 1907/2006.

#### Réglementations nationales

Se conformer à la réglementation nationale concernant l'emploi des agents chimiques.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Liste des abréviations

Donnée inconnue.

#### Références

Donnée inconnue.

#### Informations sur la méthode d'évaluation utilisée pour classer le mélange

La classification au titre des risques envers la santé et l'environnement est dérivée d'une combinaison de méthodes de calcul et de données d'essai, le cas échéant.



**Le texte des mentions H des sections 2 à 15 n'est reproduit que partiellement**

H228 Matière solide inflammable.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Code d'étiquetage pour le laboratoire Lilly**

Santé: 0  
Feu: 1  
Réactivité: 0

**Informations de révision**

Le présent document a subi des modifications importantes et doit être lu dans son intégralité.

**Clause de non-responsabilité**

À la date d'émission, nous fournissons les informations disponibles concernant la manipulation de cette matière au poste de travail. Toutes les informations ci-incluses sont données de bonne foi, avec la conviction qu'elles sont exactes. CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ N'A PAS POUR OBJET DE CRÉER UNE GARANTIE QUELLE QU'ELLE SOIT (Y COMPRIS CONCERNANT LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER). En cas d'incident en relation avec cette matière, la présente fiche de données de sécurité ne doit pas remplacer un entretien avec des personnes ayant les compétences nécessaires. Cette fiche de données de sécurité ne doit pas non plus remplacer la documentation sur le produit jointe au produit fini.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter:  
Elanco Animal Health  
0011+1-877-352-6261  
0011+1-800-428-4441